

Arbres vivants de la futaie

Qualité et défaut principal



Hêtre de qualité A

La **qualité commerciale** est évaluée par l'intermédiaire d'une échelle à 3 ou 4 niveaux, respectivement en résineux et en feuillus.

Après un examen visuel, l'arbre reçoit une cote (entre A et C en résineux ; entre A et D en feuillus).

Cette cote synthétique est accompagnée d'une identification du **défaut principal** de l'arbre, qui permet d'en savoir plus sur la cause d'un niveau de qualité faible.

Les critères utilisés pour déterminer le niveau de qualité sont logiquement différents en feuillus et en résineux.

En résineux, le choix d'un niveau de qualité est essentiellement basé sur : la conformation du tronc, les nœuds, la présence de fentes et ou de dégâts. L'aspect général de l'arbre entre également en ligne de compte. Seuls les arbres dont la circonférence a atteint au moins 90 cm de circonférence (1,5 m au-dessus du sol) sont considérés.

Dans le contexte d'un inventaire forestier régional, une information qualitative constitue une plus-value certaine pour les résultats.

Au-delà de l'appréciation globale qui se fait au niveau du peuplement, des observations de la qualité individuelle des arbres mesurés sont réalisées dans les unités d'échantillonnage.

La démarche est légèrement différente pour les résineux et les feuillus, même si, dans un cas comme dans l'autre, le classement ne tient compte que des critères visibles sur l'arbre debout.

Pour les feuillus, les critères pris en compte sont les suivants : la circonférence de l'arbre, le niveau dans la grume, la conformation du tronc, les anomalies dans le fil, les nœuds, la présence de fentes, de pourritures, de corps étrangers. Le seuil minimum de circonférence est quant à lui de 120 cm.



Gélivure très marquée sur un tronc de chêne

L'examen visuel de l'arbre permet également d'identifier les éventuels défauts qui l'affectent. Celui qui a le plus d'impact sur sa qualité est enregistré.

Les différents types de défaut sont identiques à ceux utilisés lors de la caractérisation de la qualité des peuplements (fibre torse, fourche, gourmands, grosses branches, pourriture, dégâts d'exploitation, gélivure...).

Un code a toutefois été ajouté afin de pouvoir identifier les arbres de bordure dont le port est spécifique et la qualité souvent moindre.

On notera toutefois qu'ici, contrairement à l'évaluation de la qualité commerciale, tous les arbres de l'échantillon sont concernés, quelle que soit leur circonférence ou leur essence.